

PROCES VERBAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL
1^{er} JUIN 2017 à 20H
22 rue Malar – 75007 Paris

I – Approbation du CR

Les membres du Conseil d'administration de l'Apel présents souhaitent apporter une précision au CR du 10/05/2017, joint à l'ordre du jour, notamment dans la rédaction de l'avant dernier paragraphe.

La nouvelle rédaction est discutée en séance puis lue et ainsi approuvée à l'unanimité.

II –Présentation des comptes par la trésorière

Les principales recettes de l'association cette année sont par ordre décroissant : la tombola, la fête d'hiver, les cotisations des familles, l'opération « sapins », l'opération des « Bonshommes » en maternelle.

Le chiffre d'affaires de la fête d'hiver est de 100 000 € pour un bénéfice d'environ 15 000 €. Un point financier des comptes bancaires est également présenté.

III – Budget 2016-2017 : approbation des dotations et financements

La Présidente présente et rappelle aux membres présents les différentes dotations qui ont été proposées ou initiées par l'Apel

Monsieur Champagne a exposé, en avant conseil, les différentes réalisations concernées par les financements.

Des discussions interviennent et les membres présents sont d'accord à l'unanimité pour valider les engagements financiers suivants :

- Solidarité aux familles dans la limite de 20 000 €,
- Prise en charge des animateurs accompagnant le Frat pour 1 500 €,
- Foyer des lycéens situé au 5^{ème} étage pour 6 771 € (mobilier, babyfoot, machine à café, travaux divers)
- Pastorale du collège lycée : mobilier et équipements divers pour 2 800 €,
- Participation à la journée du Tricentenaire (participation aux prestations et locations de la journée du 10 juin) pour 10 000 €,
- Jardin pédagogique pour 10 000 €.

Soit un total de 51 071 €

IV – Budget 2017-2018 : approbation des dotations et financements à valider à l'AG de rentrée

Dans le cadre de la préparation de la prochaine année scolaire, les conseillers envisagent de participer aux projets suivants sous réserve de leur validation en Conseil :

- aide aux familles dans la limite de 20 000 €
- vidéoprojecteurs des 12 nouvelles salles de classe primaire (Bâtiment Roche Cler sur rue) pour 20 000 €
- laboratoire du collège rue Malar pour 10 000 €
- mobilier pour la salle spécifique des projets Déclis rue Malar pour 5 000 €
- accompagnateurs (frat ou servants d'autel ou confirmation) pour 1 500 €

Soit un total prévisionnel de 56 500 €

V – Point parents correspondants (modalités des candidatures)

Afin que la représentation des parents soit assurée, que la communauté éducative formée par les parents et l'école fonctionne et pour mieux travailler tout au long de l'année et renforcer le relais des communications de l'APEL au sein des classes, il est proposé que le mode de candidature change pour la rentrée prochaine.

Aujourd'hui, c'est à l'occasion du courrier « de juillet » que les candidatures sont demandées mais ce processus n'est pas toujours respecté ; ce qui a pu engendrer des situations gênantes lors de certaines réunions de rentrée.

Afin de pallier à ces situations et en accords avec la direction de l'établissement, l'Apel souhaite revoir ces règles de candidatures et de nominations.

Les conseillers échangent sur les propositions formulées et s'entendent sur le (nouveau) procédé suivant :

- l'appel à candidature dans le « courrier de juillet » est maintenu (la possibilité de mettre en place un formulaire de réponse en ligne est à l'étude),
- cet appel sera relancé à la rentrée de septembre avec une date limite de réponse,
- l'Apel triera les candidatures par classe (en évitant notamment les doublons sur plusieurs classes (cumul), en tenant compte des nouveaux parents afin de faciliter leur intégration en binôme avec des parents plus anciens...)
- en concertation avec les directions du primaire et du collège lycée, l'Apel établira les listes des parents correspondants avec les candidatures reçues,
- la participation à la formation des parents correspondants devra être fortement encouragée,
- une charte des parents correspondants devra être rédigée puis signée par chaque parent désigné.

VI – Points communication (courrier de rentrée/ page Facebook/ newsletter juin 2017)

L'Apel constate que ses diverses actions sont méconnues des parents et souhaite améliorer la communication sur ses réalisations par la création d'une page Facebook et site de l'Apel La Rochefoucauld.

Deux conseillers de la commission communication lancent une réflexion sur la faisabilité de cette idée.

Concernant la prochaine newsletter de juin, il est demandé à chaque membre de commission de rédiger un texte sur ses actions depuis celle de janvier. Les différents retours seront centralisés et devront être adressés avant le 16/06.

VII – Points évènements

Le calendrier 2017/2018 n'est pas totalement arrêté car c'est trop tôt.

Les évènements suivants seront bien évidemment conservés : pot de rentrée, fête d'hiver qui se tiendra les 2-3 décembre 2017, galette.

Afin d'augmenter le nombre de participants aux formations des parents correspondants, il est décidé de positionner sur la même soirée la formation des parents correspondants qui sera suivie du pot de rentrée.

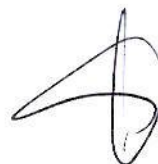
Concernant la fête d'hiver (premier week-end de l'avent), pour pallier au manque de bénéfices que constitue la journée du vendredi par rapport aux investissements des locations de matériel, la fête de l'école aura lieu désormais le samedi et le dimanche.

Cela permettra également d'avoir une affluence plus fluide sur les deux jours, de permettre aux familles et aux enfants pris par leur travail ou leurs activités de venir le dimanche ou plus longtemps.

De nouvelles propositions sont faites (jetons, nouveaux jeux), une réunion aura lieu à la rentrée pour réunir ces propositions et organiser les préparatifs.



La secrétaire de l'association
Alcina PIERRARD



La Présidente de l'association
Frédérique MENOUE